



Mon Récépissé n'est pas autorisé à travailler

Par **Zhar**, le **23/05/2023** à **18:11**

J'ai ressus mon premier récépissé de 6 mois par une promesse d'embauche non autorisée à travailler et le deuxième de trois mois, pareil non autorisée et troisième pareil non autorisée à travailler et là je suis sur le quatrième récépissé de trois mois, non autorisée, toujours à travailler du coup je sais pas quoi faire.